

RETRO FAITS DIVERS/JUSTICE

2022

provinces.union@sonapresse.com

Éboulement et accidents de la route endeuillent des familles

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

L'UNE des plus grandes tragédies enregistrées au Gabon, en 2022, est sans conteste l'éboulement à la suite duquel une famille a perdu sept de ses membres. C'était au PK 8, au lieu-dit Derrière-le-marché-Banane.

En effet, lors d'une forte pluie qui s'est abattue sur Libreville, dans la nuit du 20 au 21 octobre dernier, sept membres d'une famille de 13 personnes ont péri dans un glissement de terrain causé par ces précipitations. Ce drame a interpellé le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui s'est rendu sur le site pour exprimer sa compassion aux rescapés et partager leur peine. Au sortir de cette rencontre, le numéro

un gabonais a aussitôt instruit le gouvernement à l'effet de tout mettre en œuvre afin que les familles établies dans cette zone à haut risque soient relogées dans les plus brefs délais. C'est chose faite, à Bikelé-Nzong, où elles vivent désormais loin du danger permanent qui les guettait à la moindre intempérie.

2022 a été aussi marquée par des événements tragiques dus à des accidents de la route qui ont endeuillé plusieurs familles. Ainsi, le 25 juillet 2022, sur l'axe Oyem-Mitzic, une collision entre un bus de la compagnie "Major Transports" et un véhicule à usage de clando a fait cinq morts et plusieurs blessés graves parmi les personnes qui y avaient pris place à bord. Le 7 août 2022, une autre collision entre un bus de transport en commun en provenance de Bitam et un véhicule de type Canter chargé



Le lieu de la tragédie du PK8.

de gaz butane, cause la mort de six personnes à Ebel-Abanga. Une bourgade située à une cinquantaine de kilomètres

de Ndjolé, le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné. À Libreville, le 3 octobre 2022, en début de soirée, un accident

survenu en face de la présidence de la République fait trois morts, dont le chauffeur et son assistant, mais aussi quatre blessés.

Et aussi...

TRIPLE MEURTRE À ALÉNAKIRI

ANTHONY Olsen Talla, l'auteur du triple meurtre d'Alénakiri, a été incarcéré, courant juin 2022. Dans la matinée du 23 juin 2022, les corps sans vie de sa petite amie, Rosemonde Béliore Nyingone Obame "Poupette" (21 ans), et de ses deux enfants, Orcia Talla (5 mois) et Précieuse Meyong (4 ans), étaient retrouvés dans leur maison située dans la concession familiale du suspect. Le décès de Rosemonde est survenu des suites de 88 coups de couteau reçus. L'opinion a cru à un crime rituel. Mais les aveux du meurtrier présumé ont renvoyé à des motivations liées à la paternité des enfants.

JUSTICE : GUY NZOUBA NDAMA DANS L'ÉTAU DE LA JUSTICE

À Franceville où il a comparu initialement devant le tribunal correctionnel pour contrebande de marchandises prohibée, le dirigeant du parti d'opposition Les Démocrates et ancien président de l'Assemblée nationale Guy Nzouba Ndama, contre lequel le Ministère public avait requis six mois d'emprisonnement avec sursis et un remboursement du double de la somme – soit deux milliards trois cent quatre-vingt millions de francs –, s'en est tiré en appel avec trois mois avec sursis et une amende de 200 millions francs, lors du délibéré prononcé, le 23 décembre 2022, par la Cour d'appel judiciaire qui a statué sur ce dossier. À Libreville, du côté de la Cour spéciale criminelle, l'accusé en résidence surveillée devra aussi répondre des faits de blanchiment de capitaux et corruption, entre autres.

PÉDOPHILIE : DIRIGEANTS ET ENCADREURS INCARCÉRÉS

L'ENQUÊTE sur le scandale de pédocriminalité dans le sport gabonais a permis, en 2022, d'envoyer certains dirigeants et encadreurs en prison. Le cas de Me Martin Abeira alias Chaka que des révélations glaçantes ont accablé. De l'ancien sélectionneur des moins de 17 ans, Patrick Assoumou Eyi, et des ex-entraîneurs de l'USM, d'Orhée Mikala et Triphel Mabicka dit coach Kolo. Soupçonné d'avoir fermé les yeux sur ces crimes, le président de la Fégafoot, Pierre-Alain Mounquengui, a été écroué au mois d'avril. Il a été libéré le 27 octobre dernier.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

Justice : les condamnés de "Mamba" et "Scorpion"

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LA première et la deuxième sessions criminelles spécialisées de l'année judiciaire 2021-2022 ont vu la condamnation d'anciens hauts responsables de l'administration publique épinglés notamment pour "détournement de fonds publics et blanchiment de capitaux" dans le cadre des opérations "Mamba" et "Scorpion".

Le 20 juillet 2022, Christian Patrichi Tanasa, ancien directeur général de Gabon Oil Company, a écopé d'une peine de 12 ans de réclusion criminelle et une amende de 76 millions de francs. En désaccord total avec cette peine, ses avocats se sont pourvus en cassation quatre jours plus tard.

Le 26 juillet 2022, la Cour d'appel judiciaire de Libreville a condamné l'ancien Porte-



Patrichi Tanasa et compagnie à la barre.

parole de la présidence de la République, Ike Oswald Nguouoni Aila Oyouomi, à 8 ans de réclusion criminelle et à une amende de 50 millions. En sus du remboursement à l'État de la somme de 5 milliards de francs.

Le 5 août 2022, Renaud Allogho Akoue, l'ex-directeur général de la Caisse

nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), écopait lui aussi de 8 ans de réclusion criminelle, dont un avec sursis et une amende de 10 millions de francs. Il devra aussi payer à la partie civile une somme de 4 milliards de francs. Une sentence contestée également par la défense, qui s'est pourvue en cassation.